

Retour de compléments du 13 janvier 2025
Installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la parcelle 0E 355
située au lieu-dit « La Tuilerie » sur la commune de Saligny-sur-Roudon (03)

Réponse à la demande de complément d'information ci-dessous :

- Vous indiquez en page 2 du formulaire CERFA que « *Le projet est prévu au droit d'un terrain en friche de 1,5 ha, entretenu mais non cultivé depuis plus de 10 ans* ». et en page 4 de la note environnementale que « *L'occupation du sol au droit du site correspond à une friche non cultivée et non déclarée à la PAC depuis plus de 10 ans. Elle est régulièrement entretenue par fauche* » **Pouvez-vous préciser si la parcelle appartient à un exploitant agricole et si oui quel type d'élevage (ou autres productions) est pratiqué actuellement sur cette exploitation ?**

Réponse : La parcelle appartient à Monsieur et Madame Bourdin depuis 2012, aujourd'hui retraités de l'Éducation Nationale. Cette parcelle n'appartient donc pas à des exploitants agricoles, et aucune activité agricole n'est réalisée sur cette parcelle depuis plus de 10 ans. Elle est entretenue annuellement par fauche.

- concernant la phase travaux :
 - s'agissant notamment de l'implantation de la centrale et de la création d'une piste d'accès périphérique en matériaux perméables, **est-ce que d'éventuels terrassements seront nécessaires (déblais/remblais) et si oui, indiquer leur volume et leur provenance ou destination ;**

Réponse : Compte tenu de la topographie plane du terrain, et de la conception intrinsèque du parc solaire envisagé, aucun remblais ou déblais significatif ne sera nécessaire pendant la phase travaux. Concernant la piste périphérique, dans la mesure du possible celle-ci sera laissée en terrain naturel (léger décapage inférieur à 20 cm avec répartition sur site de la terre décapée), et une plateforme à l'entrée du site sera réalisée permettant le retournement de véhicule de lutte incendie. Dans cette hypothèse, l'apport de matériaux perméables est ainsi évalué à moins de 200 m³.

- Selon le réseau partenarial des données sur les Zones Humides (<https://sig.reseau-zones-humides.org/>), **une présomption de zone humide concerne la parcelle. Est-ce que des investigations de terrain (sondages) ont été menées pour vérifier la présence ou non d'une zone humide ?**

Réponse : Nous n'avons pas effectué de sondage particulier préalablement au dépôt de notre demande. En revanche, compte tenu des informations suivantes :

- Données bibliographiques officielles ne mentionnant pas de zone humide sur cette localisation,
- Absence de végétation typique de zone humide lors d'une visite de site effectuée en novembre 2024,
- Présence d'une source captée par le propriétaire à au moins 8 mètres de profondeur,

Nous en avons donc conclu qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer d'investigations plus importantes, et que le site retenu ne disposait pas de caractéristiques ou de données pouvant conduire à le qualifier de zone humide.

- est-ce qu'un **pré-diagnostic environnemental habitats/faune/flore de la zone a été réalisé** ? Si oui, pouvez-vous nous transmettre ces conclusions ?

Réponse : Nous n'avons pas fait réaliser de diagnostic faune / flore par un bureau d'étude spécialisé, compte tenu des points suivants :

- Le terrain se situe en dehors de l'intégralité des zonages réglementaires et d'inventaires environnementaux,
- Le terrain est caractérisé par un milieu ouvert très homogène (prairie de fauche), et délimité par des haies qui ne seront pas impactées pendant les travaux ou la phase d'exploitation,
- Le terrain est entretenu par fauche de manière annuelle, ce qui limite l'expression d'habitats et de flore potentiellement sensibles,

Les mesures d'évitement et de réduction prévues (notamment l'absence de travaux pendant les périodes sensibles (mars à juillet)) amènent à une évaluation des impacts résiduels que l'on peut qualifier de faible.

Enfin, en termes de proportionnalité, la surface du projet (4 234 m² de surface de panneaux projetée au sol, taux de couverture de 30 %) induit un niveau d'impact peu significatif, notamment dans l'optique de l'atteinte des objectifs du SRADDET de la Région Auvergne Rhône-Alpes.